



APPRENTISSAGE KEDGE BACHELOR
Parcours 1 an
CAMPUS AVIGNON

Informations contrat d'apprentissage

o **Type de contrat d'alternance éligible**

Il s'agit d'un **contrat d'apprentissage** d'une durée d'1 an.

o **Financement de la formation**

Les formalités du contrat d'apprentissage relèvent de la responsabilité de l'employeur. Depuis janvier 2020, ce sont les Opérateurs de Compétences (OPCO) qui sont chargés de les enregistrer.

Les procédures de traitement peuvent diverger selon l'OPCO de référence, c'est pourquoi l'entreprise qui souhaite mettre en œuvre un contrat d'apprentissage doit s'adresser à son OPCO de référence afin d'en connaître les modalités.

Conformément à la loi Avenir professionnel, **les frais de scolarité** seront pris en totalité, pour partie par l'OPCO de l'employeur (branche professionnelle). Cette prise en charge par l'OPCO du coût de la formation peut varier selon les Opérateurs de Compétences. Afin de connaître le montant de prise en charge par l'OPCO, contactez l'école en précisant le numéro de votre IDCC (pmosnier@vaucluse.cci.fr).

L'employeur peut également se rapprocher directement de son OPCO pour connaître le montant exact de la prise en charge (NEPC) de celui-ci. Il devra préciser à son OPCO le nom du diplôme, l'école et le code formation/diplôme (informations disponibles ci-dessous).

o **La rémunération légale à appliquer¹**

Versée mensuellement à l'apprenti :

- Si moins de 21 ans : 67% du SMIC ou du SMC (Salaire Minimum Conventionnel) // 1041,57€
- Entre 21 et 25 ans : 78% du SMIC ou du SMC // 1212,58€
- Si plus de 26 ans : 100% du SMIC ou du SMC // 1554,58€

Simulation :

https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/jcms/gc_5504/simulateur-employeur

¹ Sauf dispositions conventionnelles plus favorables et/ou en cas de succession des contrats.

- o Aides de l'état – 8000 euros pour un contrat avec un apprenti majeur

<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/entreprise-et-alternance/aide-exceptionnelle-apprentissage>

- o le rythme de l'alternance²

De septembre à janvier : 3 jours en entreprise/2 jours CFA Kedge

A l'exception de 2 regroupements d'une semaine au premier semestre

- Séminaire de rentrée
- Jeu d'entreprise

De Février à Juin : 3 jours par mois au CFA

De juin à la fin du contrat : immersion entreprise

Contrat de 12 mois (exemple : de septembre à août).

Date de la rentrée 2021 :

Lundi 1^{er} septembre pour les étudiants intégrant la formation en admission parallèle (titulaires d'un DUT ou BTS), suivie d'une semaine de mise à niveau

Lundi 6 septembre 2021 pour les autres étudiants.

Save the date – Réunion Maître d'apprentissage jeudi 7 Octobre 2021 à 9h

² Cf le calendrier de l'alternance